

- → N N I → C L O
 MAUTE PERMÉABILITÉ À LA VAPEUR D'EAU
- PARFAITE ÉTANCHÉITÉ À L'EAU
- © CONFORME AU DTU 31.2
- **© CLASSEMENT AU FEU EUROCLASSE B**
- POUR PAROIS VERTICALES REVÊTUES D'UN BARDAGE À CLAIRE-VOIE POUR DES JOINTS OUVERTS JUSQUE 5cm et 40% de la surface ouverte

AEROPLUS UVB5

ÉCRAN PARE-PLUIE POUR BARDAGE À JOINTS OUVERTS CLASSÉ EUROCLASSE B





AEROPLUS UVB5 est un pare-pluie respirant pour les parois verticales en bois (cf. DTU 41.2) et pour les constructions en ossature bois (cf. DTU 31.2). Il est conforme à l'exigence de ces DTU avec une perméance inférieure à 0,18 m et peut être placé directement au contact d'un panneau de contreventement en OSB. Sa bonne tenue aux UV lui permet d'être appliqué en bardage ajouré dit à « claire-voie » si l'espacement entre les lames est **de 50 mm maximum**

(40% maximum de surface ouverte). Protection imperméable des parois verticales, revêtues

d'un bardage bois. Celui-ci peut être ajouré pour des raisons esthétiques. Garantie 10 ans sur la plage d'utilisation.

Pour identifier les accessoires compatibles pour une parfaite étanchéité à l'air ou à l'eau, consultez le tableau des fonctionnalités et compatibilités



EXPOSITION UV 6 MOIS

RÉSISTANCE À L'EAU **W1**

MASSE **195g / m²**

COMPLEXE 2 COUCHES

ROULEAU 1,5m x50m



COMPOSITION:

2 couches non tissées "spunbond" polyester + film polyacrylique

Masse surfacique, (EN 1849-2) 195 g/m² Réaction au feu, EN 13501 Euroclasse B Résistance à la pénétration de l'eau, EN 1928 Transmission de la vapeur d'eau Sd, EN 12572 C 0.13 m Résistance en traction sens longitudinal, EN 12311-1 340 N/50 mm 240 N/50 mm Résistance en traction sens transversal, EN 12311-1 Allongement sens longitudinal, EN 12311-1 50 % Allongement sens transversal, EN 12311-1 70 % 210 N Résistance à la déchirure au clou sens longitudinal, EN 12310-1 Résistance à la déchirure au clou sens transversal, EN 12310-1 300 N Stabilité aux UV* >10 ans

* Si les conditions et règles de pose sont bien respectées.

Test de vieillissement UV EN 13859-2 : 5000 heures UV (6 mois d'exposition phase chantier selon DTU 31.2)

NORMES/CERTIFICATS

Marquage CE conforme à la norme EN 13859-2